

Berne, le 26. Mars 1857.

1157-01

A Son Excellence Monsieur le Ministre
Des Affaires Etrangères de la République Française

N^o. 8^e. à Paris.

C'est avec une vive satisfaction que le Conseil
Fédéral suisse a appris par une note du 18. Mars
venant de la Légation de France et une lettre du 17
du même mois du chargé d'affaires de la Confédération
à Paris, que les remarques de Mr. le général Neufé,
Ministre de la République à Constantinople, ayant
pour objet de faire comprendre les articles suisses dans
le travail d'évaluation confié aux Commissaires Français,
ont été couronnées de succès.

Le Conseil Fédéral appréciant, comme ils le méritent,
les services rendus dans cette circonstance à la Suisse
et à son commerce par l'obligeance du Gouvernement
Français et surtout le zèle et l'~~intelligence~~^{intelligence} de son
digne Représentant près la Porte Ottomane, prie
Son Excellence Monsieur le Ministre Des Affaires Etrangères
de faire d'être au près du Gouvernement de la République
l'organe de la vive gratitude de leur vouloir qu'il
ait auprès de son gouvernement l'interprète de la vive
gratitude du Conseil Fédéral pour ses bons offices.



B

E. 1. W. 57.



~~M. le général Wafis. M. Fournier. Le conseil fédéral serait
 doublement obligé à son excellent si elle voulait bien être auprès
 de lui l'interprète de ses sentiments de reconnaissance. au sujet de M.
 le général Wafis.~~

En faisant des vœux pour la prospérité de la Suisse
 le Conseil fédéral ~~est bien~~ ^{est bien} sûr que tous ses efforts tendront à
 consolider toujours davantage les liens d'amitié et de bon
 voisinage si harmonieusement existants entre les deux pays
 et il fait avec empressement cette occasion pour renouveler
 à son excellent les assurances de sa très haute considération.

Conseil fédéral.